

SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

◇ VŒUX 2017



P.8-9

◇ ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE



P.7

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Vœux / 8-9

À la Une / 10-11

Animations seniors / 12

Solidarité / 13

Paroles d'élus / 14

Infos pratiques / 15

VOS RENDEZ-VOUS

RECENSEMENT

Du 19 janvier au 25 février

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Du 1^{er} février au 28 avril

Accueil Famille - Mairie de Saint-Maurice

VACANCES SPORTIVES

Du 6 au 10 février

Centre sportif

Saint-Maurice *INFO* :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Geoffrey Bénard.

Photographes : Fotolia - Service Communication - G. Ledig

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.





Je vous souhaite une belle année 2017. Qu'elle vous apporte bonheur et joie pour vous même et les vôtres. Puisse cette année apporter à notre Pays les changements nécessaires qui le conduiront sur la voie du redressement. 5 millions de chômeurs à temps plein ou partiel, 3 millions de concitoyens vivant sous le seuil de pauvreté, une croissance qui ne redémarre pas, tout ceci ne peut continuer plus longtemps au risque de reléguer notre nation au rang des pays secondaires. Souhaitons donc que le futur Président de la République, élu en mai prochain, et les députés, élus en juin, sauront conduire les réformes qui redonneront espoir à la France.

À Saint-Maurice aussi, 2017 sera une grande année. Notre gestion rigoureuse de vos impôts et de nos dépenses me permet tout d'abord de vous confirmer qu'il n'y aura pas, en 2017, d'augmentation du taux des impôts communaux. 27 années sur 28 auront ainsi connu cette stabilité fiscale, véritable exception dans toute la France. Et si rien ne vient perturber nos prévisions, les impôts communaux n'augmenteront pas jusqu'en... 2020 ! Quant à nos dettes, avec 55 euros par habitant, elles sont quasiment inexistantes.

C'est donc une situation financière enviable que trouvera mon successeur à l'automne prochain. En effet, touché par la loi sur le non cumul des mandats, je ne pourrai plus exercer le moindre mandat exécutif après les élections sénatoriales de septembre prochain. Je proposerai donc en octobre au Conseil municipal d'élire Maire Igor Semo, mon adjoint depuis plus de 20 ans. J'en suis persuadé, il poursuivra cette mission avec les mêmes priorités et le même dévouement à votre service. Je resterai néanmoins Conseiller municipal parce que cela est autorisé par la loi. Je ferai tout pour assurer cette transition dans la plus grande sérénité.

C'est pour moi une décision très difficile à prendre, et même un arrachement. Enfant de cette Ville, j'aurai eu l'honneur de la conduire pendant 28 ans, avec toujours la même confiance et la même amitié de votre part. J'ai surtout l'espoir d'avoir développé cette qualité de vie si chère à chacun de vous. Je suis sûr que la nouvelle équipe continuera le chemin tracé ensemble.

À vous tous, très bonne année.

À Saint-Maurice, bonne chance pour son avenir.

Très Cordialement



Christian CAMBON

Sénateur-Maire de Saint-Maurice

MATINALE DU CLUB Gravelle Entreprendre

Le 5 décembre, une vingtaine d'adhérents du Club Gravelle Entreprendre a assisté à une matinale sur le thème : «Territoire Paris Est Marne & Bois, Métropole du Grand Paris : Quand ? Avec qui ? Pourquoi ? Quelles incidences pour l'Entreprise ?» dirigée par Igor Semo, maire-adjoint en charge des finances et également vice-président du Territoire chargé, entre autres, de la promotion de celui-ci. Cette présentation a mis l'accent sur les attentes des acteurs économiques dans un contexte institutionnel très complexe. Un échange fructueux et constructif.



Ateliers décoration de Noël

En décembre, les jeunes Mauritiens ont pu laisser libre court à leur créativité et fabriquer des décorations de Noël lors de deux ateliers proposés par la médiathèque et d'un après-midi organisé par l'association Meilleur Avenir. Bravo pour vos jolies créations !



Réception en l'honneur des médaillés du travail

Le 9 décembre, treize Mauritiens ont reçu le diplôme de la médaille du travail des mains du Sénateur-Maire lors d'une réception dans les Salons de l'Hôtel de Ville. Félicitations aux récipiendaires pour leurs nombreuses années de bons et loyaux services au sein de leur entreprise.



SOIRÉE « AGIR ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE »

Une centaine de personnes était présente à l'Espace jeunesse de Charenton pour connaître les résultats produits par Agir Ensemble sur le Territoire. Le programme « Quand élèves et entreprises se rencontrent » dont l'objectif est de rapprocher durablement le monde de l'éducation et du travail, illustre le mieux la pertinence de cette dynamique. Fruit d'un partenariat entre le lycée Robert Schuman, le Club Gravelle Entreprendre et les Villes de Charenton et de Saint-Maurice depuis 2014, il a permis à 650 lycéens de seconde de profiter de ce dispositif. Soulignons que cette expérimentation était la première en son genre en Île-de-France en 2012 !



NOËL des seniors

Le traditionnel déjeuner de Noël des anciens a une nouvelle fois comblé les 250 participants qui, après un repas de fête, ont eu le plaisir de se retrouver sur la piste avec l'orchestre Planète Swing et ses danseurs professionnels. Le Maire a salué la doyenne et le doyen de la réception en leur offrant pour l'une des fleurs et pour l'autre des chocolats ainsi qu'un pot de miel de Saint-Maurice. Dans son discours, il a rappelé les valeurs de la famille, de la solidarité et du partage que véhiculent ces fêtes et renouvelé le soutien de la Ville à tous les seniors. Notons que cette année, 420 seniors Mauritiens ont choisi le colis composé de foie gras, champagne et chocolats.



Un avert festif avec les accueils jeunesse et de loisirs

La période de l'aveit est très excitante pour les enfants. Les animateurs les ont gâtés avec toutes sortes d'animations festives. Les jeunes de la MAG et de la MJD ont pu profiter de nombreuses activités, grands jeux et sorties telles que la patinoire ou le space jump. Les enfants des accueils de loisirs ont pu assister à un magnifique spectacle sur les contes tziganes et ont également bénéficié de nombreuses sorties : cinéma, patinoire, ferme pédagogique...



Vie de quartier

Encore une belle matinée festive pour les familles au marché Émile Bertrand organisée par l'association Vivre sur le Plateau et le Comité des Fêtes : une mini ferme de Noël avec promenade à dos d'âne ou de poney, vin chaud, gourmandises, sans oublier l'indispensable Père Noël !



SAUVE-QUI-PEUT !

Mademoiselle Sauve-qui-peut a enchanté la jeune assemblée à la médiathèque Delacroix avec ses contes fantastiques. Une jolie façon d'attendre le père Noël...



Les sports fêtent Noël

Le Père Noël est venu saluer les babies lors de l'animation « les sports fêtent Noël » samedi 10 décembre au Centre sportif. Cet après-midi-là, les parents pouvaient venir assister au cours de leur enfant et admirer une prestation spécialement préparée pour l'occasion par les professeurs.



EN BREF

• Grand loto

Le Comité des Fêtes de Saint-Maurice organise un grand loto **dimanche 22 janvier** salle Louis Juvet au profit des enfants des Hôpitaux de Saint-Maurice.

• Rassemblement des Saint-Maurice

Le prochain rassemblement des Saint-Maurice de France et d'Europe aura lieu à Saint-Maurice-sur-Fessard dans le Loiret les **3 et 4 juin 2017**. Inscription avant le 15 février au 01 45 18 80 41. Covoiturage organisé à partir de Saint-Maurice (5€). Hébergement à la charge des participants. Inscription aux festivités et aux repas : 100 €.

• Collecte

Une grande collecte de vêtements, chaussures, linge de maison est organisée par l'Association des Musulmans de Saint-Maurice tous les **samedis de janvier** de 12h à 15h dans la salle des Arcades (25 rue du Maréchal Leclerc) au profit des pays d'Afrique.

• Parution

La société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice vient de faire paraître son bulletin du mois de janvier. Il est disponible en consultation à la médiathèque Delacroix.

• Hommage

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de **Pape Badiane** dans un tragique accident de la route le 23 décembre dernier. Ancien basketteur international et champion de France, âgé de 36 ans, il avait rejoint en septembre dernier l'équipe première de la Saint-Charles Charenton Saint-Maurice. Nous avons une pensée pour ses deux filles ainsi que pour sa famille et ses nombreux amis à qui nous présentons nos sincères condoléances.

• Dictée

À vos agendas ! L'association Générale des Familles et le Rotary Club organisent une dictée **samedi 11 mars** à 14h30 salle Louis Juvet. Inscription préalable par mail : communication@ville-saint-maurice.fr

Recensement 2017

La prochaine campagne de recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 25 février 2017. 8% des adresses de la commune seront recensées par tirage au sort.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Comment savoir si je vais être recensé ?

Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que certains soient recensés en 2017 et que des voisins ne le soient pas. Ceux qui sont concernés recevront une lettre du Maire, déposée dans leur boîte aux lettres.

Comment reconnaître un agent recenseur ?

L'agent se présentera obligatoirement avec

une accréditation officielle avec photo signée par le Maire.

Le recensement respecte-t-il la vie privée ?

Vos informations personnelles sont protégées, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Elles ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Vos coordonnées sont indispensables mais ne seront ni enregistrées ni conservées dans les bases de données.

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

L'agent recenseur se présentera chez vous et vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». /

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

À partir du 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale devra être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Le mineur devra présenter sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie. L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante. Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est accessible sur www.ville-saint-maurice.fr.



Pose de la première pierre du 137 rue du Maréchal Leclerc

Vendredi 16 décembre, Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, et Hugues Cadet, Directeur Général de Sogemac Habitat, ont posé la première pierre de l'immeuble situé au 137 rue du Maréchal Leclerc en présence de nombreux élus.

Cette nouvelle construction viendra en remplacement d'un bâtiment inhabité depuis de nombreuses années. L'édifice, dont la livraison est prévue fin 2017, sera composé de 15 logements sociaux (appartements T2 et T3 d'une surface moyenne de 61 m²) et d'un commerce de 97 m². L'installation de ce commerce de proximité permettra de favoriser l'activité économique tout en dédiant un service supplémentaire aux habitants et entreprises implantées dans le quartier.



Le nouveau bâtiment, signé de l'architecte Bertrand Delouvrier, s'intégrera harmonieusement dans ce quartier résidentiel en apportant une

continuité sur la rue du Maréchal Leclerc. Cette résidence répondra aux exigences de performance énergétique tout en garantissant

l'accessibilité, le confort et la sécurité des futurs occupants.

Coût de l'opération : 3,3 millions d'euros. //

PLU : l'enquête publique complémentaire est ouverte jusqu'au 23 Janvier

Par arrêté du 20 décembre 2016, le Président de l'Établissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois a ordonné l'ouverture d'une **enquête publique complémentaire** relative à la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Saint-Maurice.

Cette enquête publique complémentaire fait suite à l'enquête publique initiale qui s'était tenue à Saint-Maurice du 4 avril au 14 mai 2016. Le dossier présente, sans remettre en cause l'économie générale du plan, les modifications apportées au projet suite aux observations du public et du commissaire enquêteur :

- adaptation de la règle de hauteur dans le secteur UA en fonction des spécificités urbaines,
- clarification de la règle prévoyant une bande de constructibilité en considérant l'incidence

- des espaces paysagers protégés,
- réactualisation de la liste du patrimoine bâti à protéger,
- mise à jour de la zone UH.

Permanence du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, ses propositions ou contre-propositions en l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice – Direction des Services Techniques – Service Urbanisme (3^e étage) – 55 rue du Maréchal Leclerc lundi 9 janvier et samedi 21 janvier de 9h à 12h et lundi 23 janvier de 14h30 à 17h30.

Observation du public

Pendant toute la durée de l'enquête, vous pouvez avoir accès au dossier soumis à enquête et en avoir copie à la demande et à vos frais. Vous pouvez également :

- **consigner vos observations dans le registre d'enquête** établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponible en l'Hôtel de Ville (Direction des Services Techniques 3^e étage).

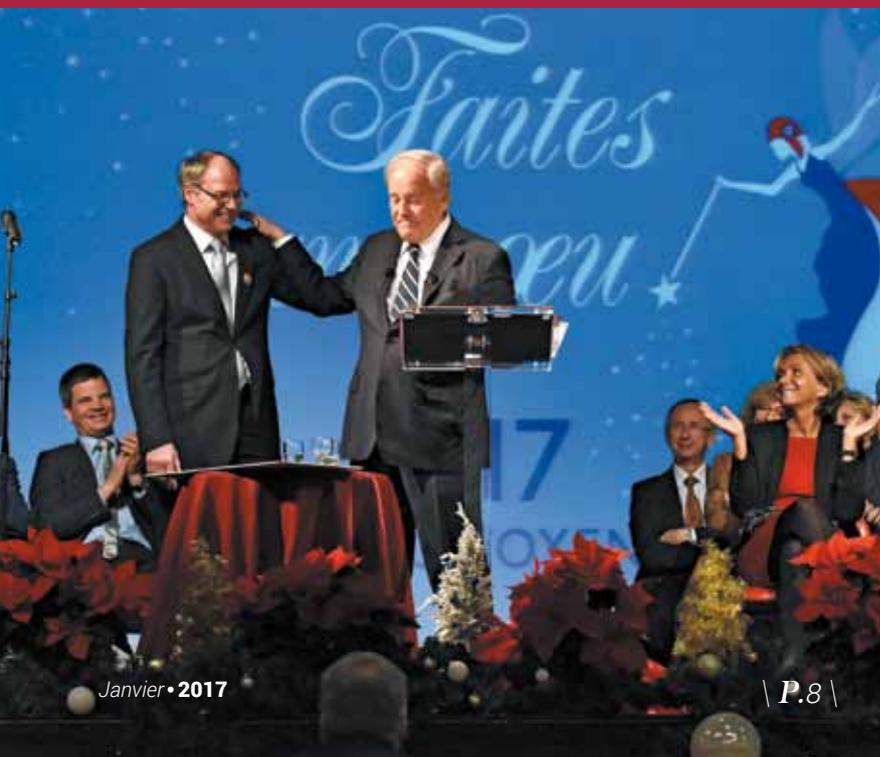
- **adresser vos observations par courrier** au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Maurice, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, M Baue - 55 rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice,

- **envoyer vos observations via le registre électronique** dédié sur le site de la Ville : <https://www.ville-saint-maurice.com/199/plu.htm>.

À l'issue de l'enquête publique complémentaire, le Conseil du Territoire ParisEstMarne&Bois se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU.



Le Maire et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux à la population mardi 3 janvier en présence de Valérie Pécresse, Présidente de notre Région, de Parlementaires, de très nombreux Conseillers régionaux et départementaux et des Maires du Val-de-Marne.



Après 28 ans à la tête de la Ville, Christian Cambon a officiellement annoncé qu'il quitterait ses fonctions de maire en octobre prochain s'il était réélu au Sénat, en application de la loi sur le non-cumul des mandats. **Extraits de son discours :**

“ Comme je l'avais annoncé lors des élections municipales, le moment sera venu pour moi de transmettre le flambeau à l'équipe qui m'entoure et qui se prépare autour d'Igor Semo. Elu à mes côtés depuis 1989, il a été l'artisan de ce tour de force qui nous aura permis de franchir plus d'un quart de siècle sans impôt nouveau. Lorsque viendra cette échéance à l'automne, il saura, j'en suis sûr, s'inscrire dans toute la continuité de la mission que j'assume depuis 28 ans.

Je serai, néanmoins, toujours à vos côtés puisque je resterai conseiller municipal conformément au mandat que vous m'avez donné en 2014. Vous m'avez en effet cette année-là accordé la meilleure récompense dont rêve chaque Maire, c'est-à-dire le meilleur score aux élections municipales de tout le département et je n'en suis pas peu fier.

Vous l'imaginez : c'est une décision qui m'est très douloureuse. Etre Maire, c'est accepter une charge lourde, terriblement exigeante, parfois harassante et même ingrate. Mais de tous les mandats électifs, c'est celui qui vous donne le sentiment d'être véritablement au service des autres dans leur vie quotidienne comme dans toutes les circonstances exceptionnelles qu'ils peuvent rencontrer.

Au bout de 28 années
à exercer cette fonction de Maire,
je pense donc qu'il est raisonnable
de se tourner vers l'avenir.

Bonne année, Saint-Maurice !
Que notre ville poursuive sa route
en restant la ville où il fait bon vivre ! ”



Présentation des vœux du Conseil Municipal des Enfants



Présentation des vœux du Conseil Municipal des Seniors



Remise du chèque de la collecte du verre pour les enfants des Hôpitaux de Saint-Maurice

Projets 2017

Sécurité : renforcement de la Police municipale (effectifs, amplitude horaire, armement)

Pas d'augmentation d'impôts en 2017

Adoption du Plan Local d'Urbanisme

Lancement de l'opération du cinéma le Capitole

Développement de la vidéoprotection : 6 nouvelles caméras bientôt installées

Fermeture des voies sur berges : le combat continue

Baisse du prix de l'eau du SEDIF depuis le 1^{er} janvier



Le SEDIF a baissé à nouveau le prix de l'eau depuis le 1^{er} janvier 2017. Cette décision, accompagnée d'un renforcement des engagements pour la qualité de service délivré aux usagers fait suite aux négociations menées à mi-parcours du contrat de Délégation du Service Public (DSP) de l'eau avec Veolia Eau d'Île-de-France (qui court jusqu'en 2022).



Cette nouvelle baisse du prix de 10 centimes/m³ au bénéfice des usagers domestiques s'ajoute à la baisse de 32 centimes/m³ obtenue en 2011 avec le nouveau contrat de DSP. Elle s'inscrit dans le contexte de stabilisation des consommations d'eau et du début de la concrétisation du Grand Paris de l'eau avec l'arrivée de plusieurs communes au SEDIF.

Le prix payé par les usagers du SEDIF passe

de 1,47 €/m³ (prix au 1^{er} octobre 2016) à 1,37€/m³ (au 1^{er} janvier 2017)*. Cette baisse de 10 centimes porte en totalité sur la part du prix relevant du délégataire. Celle relevant du SEDIF n'ayant pas bougé depuis 10 ans. **Elle concerne la part « eau potable » de la facture, soit un tiers seulement de la facture totale (32%).** Cette dernière comprend en effet d'autres coûts qui ne relèvent pas du SEDIF, en particulier pour la collecte et le traitement

des eaux usées (assainissement : 44%) et de nombreuses taxes et redevances (pour le compte de l'Agence de l'eau, Voies Navigables de France, Seine Grands lacs, et la TVA : 24%).

En parallèle, le Service public de l'eau renforce encore son aide aux ménages qui connaissent des difficultés pour le paiement de leur facture d'eau. Avec une enveloppe annuelle de plus de 2 millions d'euros, près de 31 000 foyers ont déjà bénéficié de ces aides depuis 2011. Ce dispositif, dont bénéficient les abonnés particuliers du service depuis 2011, est désormais étendu, dans le cadre de l'expérimentation ouverte par la loi dite « Brottes », à l'ensemble des usagers, y compris les usagers non-abonnés résidant en immeuble collectif qui connaîtraient des difficultés de paiement à travers leurs charges locatives. /

* Prix de l'eau potable, hors taxes, hors redevances et hors assainissement

Des mains de super héros grâce à l'impression 3D aux Hôpitaux de Saint-Maurice

Chaque année, en France, plus de trois cents enfants naissent avec une agénésie (un membre qui ne s'est pas formé complètement avant la naissance). Afin de les aider, l'association e-Nable France a développé des mains artificielles imprimées en 3D aux couleurs de super héros. À partir de modèles dessinés sur ordinateur, elles sont conçues aux mesures exactes du receveur et réalisées avec des matériaux basiques. La main

3D est totalement mécanique et ne remplace pas les prothèses médicales classiques. Elle complète la gamme des aides techniques possibles pour ces enfants. En effet ces mains semblent avoir avant tout un rôle social : l'enfant n'est plus celui à qui il manque un membre, il devient, aux yeux de ses camarades, celui qui a une main de super-héros. Les Hôpitaux de Saint-Maurice en ont reçu plusieurs qui seront utilisées en démonstration dans l'unité du Pôle



Soins de Suite et Réadaptation Enfants. Une convention de partenariat vient d'être signée avec l'association concernant un protocole de recherche clinique et industrielle. /

La Ville lance son nouveau site internet !

Un outil pour tous, ergonomique, plus moderne et plus facile à utiliser !

Le site internet de la Ville, conçu en 2010, n'avait connu aucune modification majeure depuis sa création. Il était donc nécessaire de le repenser (modes de navigation, contenus...) pour mieux répondre aux besoins des Mauritiens. À travers de nouvelles rubriques et de nouvelles fonctionnalités, il offre un accès simplifié à toutes les informations de la commune (actualités, projets et travaux en cours, menus scolaires, liste des associations, renseignements relatifs aux démarches administratives, etc.), permet de réaliser de nombreuses démarches en ligne, d'obtenir des informations pratiques mises à jour régulièrement et d'interagir avec l'actualité.

Cette nouvelle interface propose :

- un **nouveau look** : plus clair, plus épuré et plus moderne.
- des **rubriques complètement repensées** pour une recherche simplifiée.
- des **pages enrichies** : des contacts, des liens utiles, des formulaires administratifs à télécharger ou encore une carte pour mieux se situer.
- une **conception en Responsive Design** : incontournable aujourd'hui pour un site Internet, le Responsive Web Design permet à l'utilisateur une consultation optimale sur des supports variés (smartphone, tablette, écran d'ordinateur...). Il modifie automatiquement l'emplacement et l'apparence des blocs



en fonction de la largeur de l'écran de consultation. L'utilisateur dispose toujours d'une navigation fluide pour trouver ses informations facilement.

- un **agenda interactif** qui permet un rapide tour d'horizon des divers événements et manifestations organisés à Saint-Maurice.
- un **plan interactif** : pour vous repérer, préparer vos déplacements, situer toutes les adresses utiles, créer vos lieux favoris et envoyer leur lien à vos amis.

- un **partage des pages ou des actualités** du site sur les comptes des réseaux sociaux des internautes (Google+, Twitter, Facebook, etc.).
- une **médiathèque** améliorée.
- un **moteur de recherche** accessible sur toutes les pages qui permet d'effectuer des requêtes par mots-clés. Les résultats s'afficheront par ordre de pertinence avec mise en évidence des mots recherchés. //

Stage de cirque Du 6 au 10 février

Les enfants de 6 à 11 ans inscrits à l'école des sports peuvent participer à un stage sur le thème du cirque pendant les vacances de février (du lundi 6 au vendredi 10 février inclus). Les enfants s'initieront aux différents arts du cirque : jonglage, acrobatie, équilibre...

et passeront deux après-midi à l'école Italo Medini afin de préparer un spectacle pour les parents. Amusement et fous rires garantis !

Tarif : 63,16 € la semaine pour les mauritiens / 89,41 € hors commune
Inscription auprès du service municipal des sports : 01 45 18 82 50
Attention : nombre de places limité.



Inscriptions scolaires 2017-2018

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2017-2018 se dérouleront du 1^{er} février au 28 avril. Vous pouvez inscrire votre enfant directement sur le site Internet de la ville (www.ville-saint-maurice.com) ou venir chercher votre formulaire d'inscription auprès du guichet unique en mairie.

Agenda



Ciné-club



Mardi 17 janvier

Chocolat

Projection à 14h à l'Espace Delacroix suivie d'un goûter.

Film de Roschdy Zem avec Omar SY. L'incroyable destin du clown Chocolat, premier artiste noir de la scène française. Participation sur inscription : 2€

Départ du car à 13h15.

Animation



Mardi 24 janvier

Crêpes party

Après-midi crêpes au son de l'accordéon. À la résidence de Presles à 14h (41 av du chemin de Presles).

Participation sur inscription : 5€

Départ du car à 13h15.

Visite guidée



Mardi 31 janvier

Musée de Saint-Maur-des-Fossés

Exposition de Pablo Flaiszman, une œuvre singulière et poétique.

Participation sur inscription : 5€

Départ du car à 13h45.

Double nocces de diamant

Lors du déjeuner de Noël des seniors, c'est avec beaucoup d'admiration que Christian Cambon, les élus et tous les convives ont félicité deux couples pour leurs nocces de diamant, soit 60 ans de mariage : Andrée et Roger Cuny et Jeannine et Etienne Kisselberger. Le hasard a voulu que ces deux couples se connaissent très bien et soient tous deux très impliqués dans la vie de la ville avec, entre autres, le Club Diamant ou le tricot « solidaire » pour ces dames. Souhaitons-leur également un très bon anniversaire !



La sophro, c'est nouveau !

Vous l'avez certainement découvert dans le programme des seniors : cette année, le service animation retraités vous propose des cours de sophrologie.

La sophrologie est un ensemble de techniques permettant d'apprendre à se relaxer, mais aussi à prendre conscience de soi. Elle aide à la gestion du stress, au bien-être et au développement personnel. C'est un entraînement du corps et de l'esprit pour développer sérénité et mieux-être. Cette discipline s'inspire de différents courants orientaux, tels que le Yoga, le Bouddhisme ou le Zen.



Ouvert à tous les seniors

5€ la séance d'une heure sur inscription auprès de Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57.

Résidence de Presles

41 avenue du Chemin de Presles

Date des prochains cours : 19 et 26/01 - 2 et 23/02 - 2, 9, 16, 23 et 30/03 - 20 et 27/04 - 4, 11 et 18/05.

Christine Rousseau, sophrologue et relaxologue, vous attend pour des séances d'une heure le jeudi matin de 10h à 11h à la Résidence de Presles. Alors, n'hésitez plus, mettez une tenue confortable et rejoignez le groupe !

Informatique avec le Conseil des Seniors

Reprise des **cours d'informatique niveau confirmé** les 07/02, 28/02 et 21/03 de 10h30 à 12h avec Élise à la médiathèque Delacroix. Pour plus de renseignements, contactez la référente du Conseil des Seniors, Annie Crossonneau au 06 72 25 83 43 ou par mail annie.crossonneau@wanadoo.fr.

Pour les débutants, contactez Élise pour participer aux Cafés-tablettes : 01 45 18 81 71.

Un CLIC pour vous aider

Un **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et de **C**oordination est un lieu gratuit de renseignement et d'échange pour les seniors et leurs proches. Il facilite la coordination des actions médico-sociales en direction des personnes âgées et, à titre expérimental, des adultes en situation de handicap pour les communes de Saint-Maurice, de Charenton et Maisons-Alfort.

Sa mission principale est de répondre aux différentes questions des personnes âgées et de leurs accompagnants. **Au quotidien, le CLIC facilite l'accès aux droits et aux services (aide pour constituer des dossiers ou pour trouver une structure d'accueil par exemple).** Il accompagne les projets de vie et propose des actions de prévention et de soutien (groupes d'échanges, ateliers et débats...). Il permet également de développer des actions de prévention et de formation à destination des personnes en perte d'autonomie, des aidants mais aussi des professionnels. Enfin, il favorise l'articulation des interventions sanitaires et médico-sociales.

Le CLIC est ouvert aux personnes âgées de 60 ans et plus qui rencontrent des problèmes liés à la perte d'autonomie. Dans le Val-de-Marne, il existe 7 CLIC, celui du secteur 5 (Charenton-le-Pont / Maisons-Alfort / Saint-Maurice) expérimentera en 2017 l'accompagnement du public adulte handicapé.

Les personnes âgées et les adultes en situation de handicap résidant à Saint-Maurice peuvent dès à présent prendre contact avec les conseillères « autonomie » du CLIC, Mesdames Fontan et Leyde au 39 94 (plateforme téléphonique du Département) ou par mail : clic5@valdemarne.fr.

Dans un premier temps, des permanences sont organisées dans les locaux de l'Espace



Départemental des Solidarités de Maisons-Alfort le mercredi après-midi et dans les locaux de l'immeuble Solidarités de Créteil le mardi matin et jeudi matin.

Direction de l'Autonomie-PAF
Immeuble Solidarités
7-9 voie Félix Eboué
94054 Créteil

Espace Départemental des Solidarités (E.D.S)
2 rue Louis Pergaud 4^e étage
94700 Maisons-Alfort
Métro : Juilliottes



Chaîne de solidarité : toujours à vos côtés

Cet hiver, si les températures devenaient extrêmes, ne vous laissez pas surprendre, inscrivez-vous dès à présent à la Chaîne de Solidarité !

C'est rapide, simple et gratuit : il suffit de vous inscrire auprès du CCAS au 01 45 18 82 22. Ensuite, en cas de déclenchement de la chaîne, vous serez contacté par les services de la Ville. En cas de besoin, vous pourrez également composer le 0 800 600 611 (numéro gratuit) tous les jours 24 h/24.



Notre engagement : pause fiscale jusqu'en 2020 !

C'est l'engagement pris par le Sénateur-Maire Christian Cambon lors de son discours des vœux le 3 janvier.

Depuis 1989, la Ville ne s'est résolue à augmenter les impôts qu'une seule fois, en 2015, un cas unique en France. Ce souci constant de maîtrise fiscale, représente beaucoup de pouvoir d'achat préservé pour les Mauritiens et un contexte favorable pour les entreprises qui créent de l'activité et de l'emploi sur notre territoire.

C'est le résultat d'une politique de grande rigueur dans la gestion publique. Pour y parvenir, nous avons œuvré, depuis près de 30 ans, à penser des services publics municipaux économes tout en veillant à améliorer sans cesse leur qualité. Nous avons également su éviter le recours à l'endettement, ce qui permet de préserver l'avenir.

Une raison importante de cette réussite tient à notre politique très active de gestion du patrimoine : Christian Cambon mène lui-même les négociations avec les partenaires, notamment immobiliers et parvient à obtenir à la fois des financements très avantageux pour la Ville et des programmes de logements sociaux rendant la Ville plus accessible.

Autre bonne nouvelle, l'annonce de sa candidature à une probable ré-investiture lors des prochaines élections sénatoriales, en septembre. C'est une belle reconnaissance pour le travail accompli dans le Val-de-Marne et au Sénat ! En application de la loi stricte sur le non-cumul des mandats, Christian Cambon a confirmé son intention de me transmettre le témoin à la mairie de Saint-Maurice, comme annoncé lors des élections municipales de 2014. Je le remercie de sa confiance, jamais démentie depuis 1989, et des conseils qu'il m'a prodigués durant ces 28 années de travail partagé à ses côtés. Je m'engage à poursuivre le même chemin et à conforter l'œuvre accomplie, plébiscitée à nouveau par les Mauritiens lors des dernières élections municipales.

Je continue donc à me préparer à cette fonction, à ses côtés, en confiance et responsabilité, avec le soutien de nos co-listiers.



Igor SEMO,
Maire adjoint chargé des finances,
du personnel et de l'audit municipal
Vice-président du territoire PEMB
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

2017, des paroles et... des actes ?

Permettez-moi de vous offrir mes vœux de bonne année les plus chaleureux pour vous et tous ceux que vous aimez.

Alors que cette année est censée être, élection présidentielle oblige, une énième année décisive pour la France, pour la première fois comme des millions de Français (es), à l'heure où j'écris cette tribune, je ne sais pas quel sera le candidat que je soutiendrai. A défaut, la plupart d'entre nous savons déjà, pour quels prétendants nous ne voterons probablement pas!

Depuis 30 ans des promesses, des paroles et toujours les mêmes maux ! Une chose est certaine, tous ceux qui ont été aux responsabilités n'ont pu endiguer un chômage de masse qui non seulement a des conséquences directes sur la consommation des ménages, la vie sociale, mais aussi sur la santé publique. 30 ans, c'est autant d'années où les Français les plus en difficultés attendent des réponses qui, non pas amélioreront pour un temps court leur vie, mais leur permettront de sortir durablement des difficultés.

Je forme le vœu que les différents représentants des candidats qui mèneront la campagne sur notre commune le feront dans le même esprit que lors des précédents scrutins : la convivialité et le respect des adversaires.



Patricia RICHARD,
Conseillère municipale
PatriciaRichard1967@gmail.com

Défendre nos 2 bureaux de poste

Le gouvernement socialiste prépare un accord, engageant l'État, La Poste et l'Association des Maires de France sur « la présence postale territoriale 2017-2019 ».

Au nom de la dématérialisation du courrier, et de la transition vers le numérique, les services postaux sont réduits et plus chers, avec les conséquences suivantes :

Fermetures de bureaux de poste; réductions des horaires d'ouvertures de bureaux; suppression de tournées de facteurs ; transfert d'activités postales dans des commerces; réduction du nombre d'agents.

Or, la couverture numérique est loin d'être assurée, notamment pour les personnes âgées, et la géographie de Saint Maurice nécessite le maintien des deux bureaux. Cette question mérite un débat, au prochain conseil municipal.



Claude NICOLAS,
Conseiller municipal
Liste Rassemblement à gauche solidaire
écologique et citoyenne
cgg.nicolas@wanadoo.fr

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 15 janvier

• Pharmacie du marché

68 bis rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél.: 01 43 68 00 38

Dimanche 22 janvier

• Grande pharmacie de Saint-Maurice

(anciennement Pharmacie principale de la Poste)

7 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

Tél.: 01 43 96 44 93

Dimanche 29 janvier

• Pharmacie Nguyen Quach

14 rue Victor Hugo
94220 Charenton-le-Pont

Tél.: 01 43 76 62 32

Dimanche 5 février

• Grande pharmacie de Saint-Maurice

(anciennement Pharmacie principale de la Poste)

7 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

Tél.: 01 43 96 44 93

Dimanche 12 février

• Pharmacie du marché

68 bis rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont

Tél.: 01 43 68 00 38

Permanences au marché du Maire et de ses adjoints



Tous les dimanches matin de 10h30 à 12h (sauf vacances scolaires)

Salle des Épinettes - 30 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Permanence de votre Député



Votre député tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice,

le lundi 23 janvier à partir de 18h.

État civil



Naissances :

Lola FARLEY – Tessa SENNANE – Aleena NIAZI – Adam ASSOUN – Moctar SACKO – CARDOSO VIOLET Maélya – Gabriel GAILLAGUET – Kira-One GRONDIN – Nahel YAZDINE JAD – Eliot HADDAD – Marième SADJI – Maïmouna GASSAMA – Marin HOARAU – Nola BARISIO – Amina BOP – Solange GIRODROUX – Apolline CHAMOT-ROOKE.

Décès :

Camille LE CORRE – Christiane BOURGAUD née TOLDO – Maud LHARDY veuve EVANGELISTA – Anne FAUGERAS veuve CAFFIER – Irène LLADOS veuve BAURIÈRES – Jacques GOUVET – René BRANDT.

Mariages :

Jean-Baudoin OBRADOR et Paola HINOSTROZA CARDENAS
Salim EL AYACHE et Mélanie NGUYEN
Zied ESSAFI et Sandrine BOIDIN
Didier NEMORIN et Elodie GOURDINE-BACHOU.

MERCREDI 25/01

10H30

CONTES

CAFÉ BIBERON

Venez découvrir avec votre enfant la sélection des meilleurs comptines racontées par Sandrine, la bibliothécaire jeunesse.

→ Médiathèque Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

01 45 18 81 71

Entrée libre



MERCREDI 01/02

10H30

CONTES POUR ENFANT

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE

LE rendez-vous des bébés Mauritiens avec nos bibliothécaires jeunesse ! A partir de 6 mois.

→ Médiathèque Montgolfier

6 place Montgolfier

01 49 76 47 25

Entrée libre



JUSQU'AU 11/02

EXPOSITION DE COLLAGES

NOS MONDES INCONSCIENTS

Le Collectif de l'Association Créations Collages et Compagnie animé par Luc Favard expose ses collages à la médiathèque Delacroix. Vernissage vendredi 13 janvier de 18h à 20h.

→ Médiathèque Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

01 45 18 81 71

Entrée libre



SAINT-MAURICE INFO

ET VOUS

Vous ne recevez pas le Saint-Maurice Info dans votre boîte aux lettres ?

Contactez le service communication :

communication@ville-saint-maurice.fr

Inscription au système d'alerte par SMS

La Ville a mis en place un système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement sur votre téléphone portable en cas d'événement majeur. De courts messages vous seront envoyés, en temps réel, de manière tout à fait exceptionnelle, en cas d'urgence météorologique, d'événements exceptionnels ou de situations rendant nécessaire le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

Inscription : <https://www.ville-saint-maurice.com/204/alerte-sms.htm>



JUDO
4-12 ans



TOURNOI DES

PETITS
TIGRES

Spéciale
Animation
«Baby Judo»
11h-12h30

DIMANCHE 22 JANVIER 2017

9H-16H

SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

9, avenue de la Villa Antony - 94410 Saint-Maurice

Allo sports : 01 45 18 82 50



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne